

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19939 - 77EME ANNÉE

L'ancien secrétaire général de la CGTR nous a quittés

Décès de Georges-Marie Lépinay : condoléances du PCR

Le Parti communiste réunionnais a eu la tristesse d'apprendre ce jour le décès de Georges-Marie Lépinay. Ancien militant du PCR, Georges-Marie Lépinay avait travaillé à Témoignages pendant plusieurs années à partir de la fin de la décennie 1960. Entré comme homme à tout faire, il devint un des rédacteurs du journal, notamment sur les questions sociales et agricoles. Engagé également sur le front syndical, il devint secrétaire général de la CGTR où il succéda à Bruny Payet, ancien directeur de Témoignages, en 1987.

En tant que responsable syndical, il fut alors au cœur des grandes batailles menées pour obtenir l'égalité sociale, ainsi que pour les droits des dockers et de tous les travailleurs mis sur le côté par le système économique en place à La Réunion.

Dans tous ces combats menés pour la cause des travailleurs, Georges-Marie Lépinay s'était for-



tement impliqué dans la lutte des planteurs. Avec la plume dans les colonnes de Témoignages ou sur le terrain dans la bataille contre la fermeture de l'usine de Savanna, il animait la résistance contre les réformes qui ruinèrent des milliers de planteurs et entraînent la

fermeture de nombreuses usines. Parallèlement à son engagement syndical, Georges-Marie Lépinay fut également conseiller régional dans le groupe communiste. Secrétaire général de la CGTR jusqu'en 1996, il continua ensuite à militer au sein du syndicat. Représentant de la CGTR au Conseil économique social et environnemental régional, il en fut des plus éminents conseillers.

Georges-Marie Lépinay avait le souci constant de rechercher les explications aux phénomènes que nous vivons et de partager le résultat de ces expériences. Il va désormais entrer dans l'Histoire de La Réunion.

A sa famille, à ses proches et au syndicat CGTR, le Parti communiste réunionnais fait part de ses plus sincères condoléances.

Le Port, le 30 août 2021

Condoléances de la CGTR

Disparition de Georges-Marie Lépinay, ancien secrétaire général de la CGTR, il est décédé ce jour (NDLR-30 août) à l'âge de 80 ans.

La CGTR perd « un de ses grands dirigeants », son ancien Secrétaire Général Georges-Marie Lépinay est mort, ce jour (NDLR-30 août). Il avait 80 ans. « Les luttes qu'il menait faisaient l'unanimité. Homme d'action et de rigueur, il a porté et

concrétisé de nombreux combats pour les travailleurs tels que l'égalité sociale, l'égalité du RMI, l'égalité du SMIC, etc.

Son état de santé qui faiblissait depuis quelques mois, ne lui a laissé aucune chance de profiter de sa retraite.

Georges-Marie Lépinay a été élu au 6e congrès de la CGTR à Saint Pierre en 1987.

« C'est un grand dirigeant syndical

CGTR qui s'en va ».

La CGTR adresse toutes ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Nous garderons en mémoire un homme respectable et loyal dans ses convictions.

Saint-Denis le 30 août 2021

**Le Secrétaire Général CGTR
Jacques Bhugor**

Disparition d'un militant exemplaire

Marcel Noël nous a quittés

Tout le monde l'appelait « Monsieur Noël » à la Rivière des Galets. Avec un grand respect et une grande affection. C'est qu'il aura marqué de son empreinte militante pas loin de 75 ans de la vie de plusieurs quartiers de notre île. Il a été en quelque sorte le représentant émérite de cette génération de camarades totalement fidèles et dévoués à la cause et aux combats du Parti Communiste Réunionnais.



Marcel Noël s'en est allé dimanche dans sa 94e année, après une longue vie d'épreuves et de luttes. Les épreuves, elles ne lui ont pas manqué, dans des conditions matérielles très difficiles quand ils habitaient Saint-Denis, sa femme et lui, avec leur cinq enfants, rue du Pont-Neuf puis à Petite Ile. Son engagement politique et les luttes dans lesquelles il est entré, il en disait souvent l'origine : « Mi détestais l'injustice ». Grèves, manifestations et meetings (« du temps de madame Amelin ») se sont multipliés pour lui au fil des années, ce qui lui a valu de connaître licenciements et perte définitive de son moyen de subsistance. Il a connu aussi, outre la répression, les tentatives du camp adverse pour « acheter sa conscience », ce qu'il a toujours rejeté vu que sa conscience était « son bien le plus précieux ».

La seconde partie de son existence, il l'a vécue sur la com-

mune du Port, à la Ravine à Marquet puis à la Rivière des Galets. Avec Paul Vergès élu en 1971, notre camarade a pu enfin respirer l'air sain du respect envers la population. Il aura eu une présence des plus assidues aux conseils municipaux, lui qui observait avec attention les réalisations de sa commune. Il lisait chaque jour les informations et analyses de son journal préféré, « Témoignages », qu'il distribuait régulièrement tous les samedis. La lecture était d'ailleurs pour lui un plaisir qu'il goûtait énormément, dans des livres divers.

Notre camarade avait bien d'autres cordes à son arc. Professionnellement, il avait son expérience de charpentier. Mais il avait dû varier les emplois : docker au port de la Pointe des Galets, chef d'équipe et de chantier, et même accessoirement coiffeur et projectionniste de cinéma ! Autre domaine qu'il connaissait très bien,

celui des plantes médicinales et des tisanes. « Combien d'moun li la guéri ! » disent ses filles. Il était difficile, après une visite chez lui, de ne pas repartir avec une plante ou une petite bouture.

Enfin, pour conclure cet hommage à « Monsieur Noël », il nous faut signaler le rôle qu'il a joué dans les 12 ans de vie du Collectif d'habitants de la Rivière des Galets. Il fut « un potito mitan » du Collectif, qui rassemblait chaque semaine des femmes et des hommes du village pour débattre de tous les problèmes qui se posaient à la population. Il intervenait auprès des enfants des écoles et ravivait la mémoire du « tan lontan » chez les adultes.

Lors de la cérémonie religieuse qui s'est déroulée ce lundi à l'église Sainte-Catherine de la Rivière des Galets, ce même hommage lui a été rendu. Un hommage unanime pour ne jamais oublier ce que Marcel a été toute sa vie : un honnête homme.

Que ses cinq enfants, Yvette, Pascal, Pascaline, Agathe et Claudine, ainsi que ses petits-enfants, trouvent ici l'expression de toute notre sympathie.

**Pour la section PCR du Port,
Alain Dreneau**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Lutte contre le réchauffement climatique, nous pouvons le faire, la preuve par l'exemple : fin de l'essence au plomb

Lorsque les stations-service d'Algérie ont cessé de fournir de l'essence au plomb en juillet dernier, l'utilisation de cette substance a pris fin dans le monde entier. Cette évolution fait suite à une campagne longue de près de deux décennies, menée par le Partenariat mondial pour des carburants et des véhicules propres (PCFV), dirigé par le PNUE. L'époque de l'essence au plomb est terminée, une menace majeure pour la santé des êtres humains et de la planète est ainsi éliminée.

Depuis 1922, l'utilisation du plomb-tétraéthyle comme additif à l'essence afin d'améliorer les performances des moteurs a été une catastrophe pour l'environnement et la santé publique. Dans les années 1970, presque la totalité de l'essence produite dans le monde contenait du plomb. Lorsque le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a lancé sa campagne visant à éliminer le plomb de l'essence en 2002, il s'agissait de l'une des menaces environnementales les plus graves pour la santé humaine.

L'année 2021 a marqué la fin de l'essence au plomb partout dans le monde. Néanmoins, celle-ci a entraîné une contamination de l'air, de la poussière, du sol, de l'eau potable et des cultures vivrières pendant près d'un siècle. L'essence au plomb provoque des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux et des cancers. Elle affecte également le développement du cerveau humain, en particulier chez les enfants, des études suggèrent même qu'elle contribue à réduire 5 à 10 points de QI. On estime que l'interdiction de l'utilisation de l'essence au plomb permettra d'éviter plus de 1,2 million de décès prématurés par an, d'augmenter les points de QI chez les enfants, d'économiser 2 450 milliards de dollars pour l'économie mondiale et de réduire les taux de criminalité.

Dans les années 1980, la plupart des pays à revenu élevé ont interdit l'utilisation de l'essence au plomb. Pourtant, en 2002, presque tous les pays à revenu faible ou intermédiaire, y compris certains membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en utilisaient encore. Le PCFV, un partenariat public-privé, a réuni toutes les parties prenantes, a fourni une assistance technique, a assuré des activités de sensibilisation et a surmonté les défis locaux et la résistance des revendeurs de pétrole et des pro-

ducteurs de plomb locaux, en investissant notamment dans la modernisation des raffineries. Le Dr Kwaku Afriyie, ministre ghanéen de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation, a déclaré : « Lorsque les Nations unies ont commencé à travailler avec les gouvernements et les entreprises pour éliminer progressivement le plomb de l'essence, les pays d'Afrique subsaharienne ont saisi cette opportunité avec enthousiasme. Le Ghana était l'un des cinq pays d'Afrique occidentale à se joindre les premiers ateliers et déclarations sous régionaux. Grâce aux campagnes médiatiques, aux rapports, aux études, à la dénonciation des illégalités et aux tests publics effectués par PCFV pour révéler les niveaux élevés de plomb dans le sang de la population, le Ghana est devenu encore plus déterminé à libérer son carburant du plomb. »

« Le fait qu'une alliance de gouvernements, d'entreprises et d'organisations de la société civile, soutenue par les Nations unies, ait réussi à débarrasser le monde de ce carburant toxique témoigne du pouvoir du multilatéralisme pour faire avancer le monde vers la durabilité et un avenir plus propre et plus vert », déclare Mme Andersen. « Nous exhortons ces mêmes parties prenantes à s'inspirer de cette énorme réussite pour faire en sorte que, maintenant que nous disposons de carburants plus propres, nous adoptions également des normes de véhicules plus propres au niveau mondial : la combinaison de carburants et de véhicules plus propres peut réduire les émissions de plus de 80 %. En outre, bien que nous ayons désormais éliminé la plus grande source de pollution par le plomb, des mesures urgentes sont encore nécessaires pour mettre fin à la pollution par le plomb provenant d'autres sources comme le plomb dans les peintures, les batteries au plomb et le plomb dans les articles ménagers. La Réunion doit être le pilote de ce monde d'après décarbonaté et expurgé des polluants.

« Un grand dirigeant commande par l'exemple et non par la force. » Sun Tzu

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Listoir Lesklavaz pou bande marmaye katriyèm kolèze... in fime la pass dann télé

Mézami si ni artourn in pé dann tan, si ni arvien in pé an aryère, pa si tèlman lontan mé ziss assé pou rapèl anou lo konba kiltirèl nou mèm épi plizyèr zénération l'améné pou fé rokonète inn-dé zidé vré, inn-dé zidé sinp dsi noute listoir, dsi noute kiltir, dsi toute sak i fé ké nou sé nou é nou sé pa lé zot. Zordi mi panss ni pé dire bande négassyonist la bien rokilé, zot la pèrde plizyère bataye, mé pa toute...

si ni rapèl koman zot la nyabou fé échoué lo prozé MCUR in prozé noré bien ansèrv lo pèp rényoné kansrti pou dézintoksik noute moral.

Antouléka, lété pa késtyon pou zot de fé rante listoir lésklavaz dann lékol, lo kolèze osinonsa lissé. Mi vé pa kriye viktoir pars listoir La Rényon la pankor toute la plass li mérite dann l'amontraz listoir mé kante in n'afèr i avanss i fo rokonète. Sé konmsa ké sandi aprémidi mwin la gingn lokazyon rogarde in lémission télé Archipèl téi porte dossi l'amontraz listoir dann kolèj é mi doi dire sa sé kékshoz la bien intérêtss amwin.

Pou kossa ? Pars mwin pèrsonèl mwin la antande parl lésklavaz issi la Rényon-anparl sèryèzman – l'ané 1959 avèk la néssanss lo PCR-noute parti kominist – é son bande tèze dsi

l'otonomi in dokiman pou roinprimé épi distribyé toute demoun si possib pars sa i fé parti noute listoir anou rényoné é i anparl korèktoman noute listoir... Si mwin la konète l'avé zésklav La Rényon, mwin lé sir in bonpé d'moune la gnore sa pandan lontan é pétète i koné l'afère ankor vagman.

Mézami, mi sava pa dire azot kossa l'avé dan l'émission-la, dabor pars mwin la poin la plass pou fé, épizaprè pars si zot i vé zot i pé rogarde sa dsi lordinatère, é pétète roganiz séanss pou oir ansanm fime-la.. Mi koné in pé i doi trouv a kritiké mé mi pé dir azot, si mwin l'avé vi fime-la kan mwin lété dann la klass katriyème mi panss sa noré dézintoksik mon léspri é noré rouvèr mon ali dsi noute passé, é dsi noute réalité, dsi lo moune té otour d'mwin dann tan.

Mi panss sa noré fé d'bien amwin épi a mon bande kamarade lékol laz trèz-katorzan., nora pèrmète konbate bande zidé foss la polué mon léspri é sète plizyèr zénération. Mi anss sa noré fé avanss anou dann noute konba.

Justin